Procès verbal de la réunion du conseil municipal

du 15 octobre 2026 à 20h00

Présences : **Sandrine ROUX maire, Pascal COMBRE, Grégory DESPONT, Marc SABATIER, Nicolas PORTAL, Christine ECHAUBARD, Annie PAGE, Christian CUBIZOLLES.**

Nicolas MATHIEU donne son pouvoir à Sandrine ROUX
Véronique LEBRETON donne son pouvoir Pascal COMBRE
Laurie THEROND donne son pouvoir à Annie PAGE
Annie PAGE est nommée secrétaire de séance.

1. **Validation du PV de la séance précédente** ; **OUI 11 / 11**

2. **Modification de la délibération 2026-11 qui nomme le nombre de délégués au Syndicat des eaux d'Auteyrac.**
 Le conseil avait désigné 4 membres, 2 titulaires : Nicolas MATHIEU et Grégory DESPONT et 2 suppléants respectivement Nicolas PORTAL et Marie Christine ECHAUBARD pour représenter la commune au conseil syndical du syndicat des eaux d'Auteyrac. Une modification stipule que dorénavant seul un titulaire siègera à la fois pour la section EAU et la section ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. Nicolas MATHIEU sera donc le titulaire et Grégory DESPONT son suppléant.
 OUI 11/11

3. **Caution et loyer du N°9 cour de l'Abbaye**
 Ce logement a été remis en location après y avoir enlevé la cheminée et installé un poêle à granulés. Le loyer est fixé à 360€ mensuel, le dépôt de garantie est bien sûr du même montant.
 Le 1er loyer court à partir du 15 septembre 2026 pour un bail de 3 ans.
 OUI 11 / 11

4. **Travaux d'assainissement collectif à la Cambuse :**
 Le conseil envisage de créer un assainissement collectif pour les habitations du Charret - la Cambuse. Madame le maire demande au conseil l'autorisation de déposer une demande de subvention de **40%** sur la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2027.
 Le montant des devis estimatifs est de 97 418.96€
 OUI 11 / 11

5. **Emploi technique : CDD – 3 ans renouvelables :**
 Depuis ce printemps Valérie POITTE a rejoint l'équipe technique municipale. Son contrat arrivant à échéance, le conseil décide de le reconduire pour 3 ans renouvelables.
 Son temps de travail de 20h50 hebdomadaire sera annualisé de la façon suivante :
 Du 1er avril au 30 septembre :
 Lundi 7h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
 Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 7h30 – 12h00
 Du 1er octobre au 31mars :
 Lundi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 16h00
 Mercredi, vendredi 8h00 /12h00
 OUI 11 / 11

Informations :
Une restitution de l'étude sanitaire et environnementale du secteur minier de Marsanges sera donnée en mairie de Langeac le 29 octobre de 14h à 16h en mairie de Langeac. Quatre communes sont concernées : Langeac, Chanteuges, Tailhac et Pébrac.

Fin de séance à 22h00

Annie PAGE

MAIRIE DE CHANTEUGES 43 Haute-Loire